

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
Circonscription de VIRE

**COMMUNE LES MONTS D'AUNAY**  
**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

Arrêté N° MA-ART-2023-017

**OBJET :** Arrêté de circulation, Le Grand Chemin, Ondefontaine, Commune déléguée de Les Monts d'Aunay

**LE MAIRE DE ONDEFONTAINE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

VU les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU l'article R.644-2 du Code Pénal ;

VU le Code de la Route ;

**CONSIDERANT** la demande d'arrêté présentée par l'entreprise SORAPEL pour un raccordement électrique, Le Grand Chemin, Ondefontaine, commune déléguée des Monts d'Aunay, à compter du 01 mars 2023 pour une durée de 45 jours ;

**ARRÊTE**

- ARTICLE 1 -** Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise SORAPEL est autorisée à empiéter sur la chaussée.  
La circulation sera alternée manuellement. Le dépassement sera interdit et la vitesse sera limitée à 30 km/h.
- ARTICLE 2 -** L'entreprise SORAPEL est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.
- ARTICLE 3 -** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 4 -** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- L'entreprise SORAPEL
  - Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
  - Monsieur le Chef du centre de secours des Monts d'Aunay,
  - Monsieur le Responsable de l'Agence Routière,
  - Le responsable des Services Techniques,
  - Monsieur le Président de Pré-Bocage Intercom :
  - Service technique
  - Service valorisation, collecte et recyclables
  - Monsieur le Responsable des Bus Verts
  - Monsieur le Responsable des Voyages de l'Odon
  - La Directrice Générale des Services,
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Ondefontaine,  
Commune déléguée de Les Monts Aunay,  
Le 26 janvier 2023

Le Maire délégué,  
M. Jean-Noël DUMAS

